

CAP

Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole

En Apprentissage

• Jardinier - Paysagiste

RNCP 38386

Prérequis

- Avoir 16 ans au minimum (dès 15 ans révolus et en sortant d'une classe de 3^{ème})

Condition d'accès

- Satisfaire à l'entretien d'entrée (étude du dossier scolaire et motivations du jeune).
- Avoir signé un contrat d'apprentissage avec une entreprise à l'entrée en formation.

Objectifs

- Être capable de réaliser des travaux d'aménagement paysagers (maçonnerie paysagère, plantation, création de gazon...) et des travaux d'entretien d'espaces paysagers et naturels (taille, tonte, travail du sol...) sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique.

Organisation

Début de la formation le 1^{er} septembre 2026, 2 années de formation en apprentissage, au rythme de 1 semaine à la MFR – CFA et de 2 semaines en entreprise suivant le planning de l'année.

Schéma de l'architecture de la formation

Modules communs d'enseignement généraux

Français

Informatique/Mathématiques

Science économique, sociale et familiale

Histoire – Géographie - Education civique – Education socioculturelle

Anglais

Sport/Biologie

MP1 Science économique et sociale d'entreprise

MP2 Maintenance du matériel

MP3/MP4 Techniques professionnelles :
Jardinier Paysagiste

MP5 Techniques professionnelles

Moyens pédagogiques

- Cours en salle
- Travaux pratiques
- Visites en entreprise

Mode d'évaluation

- Epreuve continues au cours des deux ans de formation.....80 % (Contrôle continu de formation : CCF)
- Epreuves finales en fin de deuxième année20%

Rémunération**

	Avant 18 ans	De 18 à 20 ans	De 21 à 25 ans
1 ^{ère} année	27% du SMIC	50% du SMIC	53% du SMIC
2 ^{ème} année	39% du SMIC	60% du SMIC	63% du SMIC
3 ^{ème} année	55% du SMIC	70% du SMIC	78% du SMIC

- Les conventions ou accords de branches ou d'entreprises peuvent fixer des rémunérations minimales plus élevées.
- Au 1^{er} janvier 2026, le SMIC Horaire brut s'élève à 12.02€ soit 1 823.03€ brut mensuel (1 443.11€ net), sur la base de la durée légale du travail soit 35 h par semaine ou 151.67 heures par mois.

La vie au centre

• L'internet :

Le centre accueille garçons et filles en internat pendant la semaine au CFA. Celle-ci commence le lundi à 9h et finit le vendredi à 16h30.

• Les activités en soirée :

Chaque soir de la semaine sont prévus : un temps d'étude, une activité détente (télévision, vidéo), une activité socioculturelle et une activité informatique ou CDI.

Coût de la formation

Le coût de la formation est pris en charge par l'OPCO.

Coût forfait pension avec déduction OPCO : 140€ par semaine de formation.

Participation financière possible par l'OPCO, pour les frais d'hébergement et de restauration, à hauteur de 6€ la nuit et 3€ le repas (en fonction des repas et nuitées réalisés)

Débouchés professionnels

- Jardinier en collectivité
- Jardinier en entreprise privé du paysage

Poursuites d'études

- Bac Professionnel
- Brevet Professionnel
- Spécialisation (maçonnerie paysagère, élagage, jardinier de golf...)

Taux de réussite

2022 : 100% 2023 : 100% 2024 : 100% 2025 : 88%

La MFR – CFA de Machecoul – Saint – Même propose des accompagnements spécifiques pour les apprenants en situation de handicap, en lien avec les structures référentes (AGEFIPH). Le centre de formation est adapté pour recevoir du public à mobilité réduite. Pour toutes demandes particulières, nous contacter.

RNCP 38386 – Ministère de l'Agriculture
Version 6 – 07 Janvier 2026

Contact :

MFR - CFA

312 Boulevard des Docteurs Ménager
44270 MACHECOUL - SAINT MÊME

02 40 02 39 90

mfr.machecoul@mfr.asso.fr

www.mfr-machecoul.com

